

Dunkerque, le 18 juin 2026

Pose de la première pierre du poste de Puythouck et de 2 lignes 400 000 volts : RTE au rendez-vous de l'attractivité et de la décarbonation du dunkerquois

Ce jeudi 18 juin à Grande-Synthe, Émilie Piette, présidente du directoire de RTE – Réseau de Transport d'Électricité – accompagnée de Bertrand Gaume, préfet de région Hauts-de-France, de Patrice Vergriete, ancien ministre, maire de Dunkerque et président de la Communauté urbaine de Dunkerque et Maurice Georges, président du directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque ont posé la 1^{ère} pierre du poste électrique du Puythouck et des 2 lignes 400 000 volts qui le relieront au poste de Flandre Maritime. Ces ouvrages visent, d'ici 2029, à renforcer le réseau électrique 400 000 volts, pour accompagner la décarbonation et permettre demain l'implantation de nouveaux industriels.

Un projet au service de la décarbonation et de l'attractivité économique

Le bassin industrialo-portuaire de Dunkerque, qui rassemble une part importante de l'industrie française et représente environ 21 % des émissions industrielles nationales, s'est fixé l'ambition de devenir l'une des premières Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBaC) de France. Pour permettre cette transformation, les besoins en électricité du territoire vont fortement augmenter, sous l'effet conjugué de la décarbonation des procédés existants et de l'implantation de nouvelles industries. Pour répondre à ces besoins et garantir l'attractivité du territoire, RTE porte un projet majeur de développement du réseau à 400 000 volts dans le Dunkerquois.

RTE propose des solutions concrètes pour le territoire dunkerquois

Dunkerque est aujourd'hui à la croisée des chemins : territoire industriel majeur, il doit relever simultanément le défi de la décarbonation et celui d'une nouvelle phase de réindustrialisation. Avec ce poste électrique et ces deux lignes à 400 000 volts, RTE apporte une réponse opérationnelle à la hausse attendue des besoins en électricité. Le réseau est dimensionné à la fois :

- pour les projets déjà identifiés sur le bassin dunkerquois,
- et pour ceux qui se concrétiseront dans les prochaines années

D'ici 2030, RTE prévoit d'investir 1,5 milliard d'euros dans le territoire. Cet effort massif traduit un engagement clair : garantir à Dunkerque un réseau électrique fiable, robuste et capable d'accompagner la transformation industrielle en cours et à venir.

Un projet de territoire construit en concertation avec l'État et les acteurs locaux

Ce projet est le résultat d'un véritable travail d'équipe, conduit en mode projet associant étroitement l'État, les collectivités, le Grand Port Maritime de Dunkerque, la Communauté urbaine, les industriels du

bassin dunkerquois et l'ensemble des acteurs du territoire. Grâce à la mobilisation de tous, il a pu être conçu et mis en œuvre dans des délais records pour un projet de cette ampleur.

Dès l'origine, RTE a adopté une démarche partenariale et collaborative :

- écoute des besoins des industriels et des institutions,
- échanges avec les riverains, les exploitants agricoles et les acteurs locaux,
- concertation avec les élus et les services de l'État,
- travail en étroite coordination avec le port et les acteurs économiques du territoire,
- prise en compte approfondie des enjeux environnementaux, paysagers et d'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, RTE s'est positionné comme force de proposition pour co-construire, avec l'ensemble des parties prenantes, des solutions concrètes et adaptées. Cette méthode de travail en mode projet garantit que les solutions retenues sont réellement adaptées aux besoins du Dunkerquois et pleinement intégrées à son écosystème économique, social et environnemental.

Un engagement fort en faveur des retombées économiques et sociales locales

Investir à Dunkerque, ce n'est pas seulement construire des ouvrages électriques : c'est aussi favoriser les retombées économiques locales et l'insertion professionnelle sur les chantiers.

Sur l'ensemble du programme, RTE vise près de 200 millions d'euros de retombées économiques locales dont près de 80 millions d'euros sont déjà engagés. Concrètement, cela se traduit par :

- des contrats et des chantiers confiés à des entreprises de Dunkerque et de la région,
- l'organisation de rencontres entre grands prestataires nationaux et entreprises du territoire pour favoriser les coopérations en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Hauts-de-France

RTE fait également de l'insertion un axe prioritaire du projet, avec déjà 35 000 heures d'insertion dédiées à des personnes éloignées de l'emploi et 8 personnes en contrat d'apprentissage sur le chantier. Cet engagement s'appuie notamment sur des partenariats avec les acteurs de terrain, comme Entreprendre Ensemble Dunkerque, afin que les investissements réalisés se traduisent en opportunités concrètes.

« En dimensionnant dès maintenant le réseau à 400 000 volts, nous offrons aux industriels une visibilité de long terme : ils savent qu'à Dunkerque, la capacité électrique de qualité, bas carbone et suffisante sera au rendez-vous. Cette anticipation du réseau est un atout majeur pour l'attractivité du territoire. »

Pierrick Tanguy, Délégué RTE Hauts-de-France

« Cette première pierre symbolise le Dunkerque que nous construisons depuis 2014 : un territoire qui innove et qui sait rassembler ses forces autour de projets structurants, emblématiques de l'industrie décarbonée du XXI^e siècle. Grâce à cette mobilisation collective, nous donnons au Dunkerquois les moyens d'accompagner sa transformation industrielle et énergétique dans la durée. »

Patrice Vergriete, ancien ministre, maire de Dunkerque, président de la communauté urbaine de Dunkerque

« Le renforcement de l'infrastructure électrique autour du port, avec une capacité anticipée et disponible dès 2029, est un atout décisif pour attirer et ancrer de nouveaux industriels. La ZIBaC n'est pas qu'un label : c'est un cadre structurant qui nous permet, avec RTE et l'ensemble des partenaires, de faire de Dunkerque un territoire pionnier de l'industrie bas carbone »

Emmanuelle Verger, présidente du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Dunkerque

Les chiffres clés

- **4 500 MW en 2040** : consommation électrique estimée sur le bassin dunkerquois liée à la décarbonation et à la réindustrialisation.
- **1,5 milliard d'euros** : investissements prévus par RTE dans le Dunkerquois à l'horizon 2030.
- **200 millions de retombées économiques locales** prévues d'ici 2030
- **35 000 heures d'insertion professionnelles** sur les chantiers dunkerquois

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 10 025 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et une cinquantaine de lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, dispose de 37 interconnexions avec ses pays voisins. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs.